



LE PHARE

BRETON



n°36 - Juillet - Août 2025 - 1,5 €

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIERRE

LA PERSÉVÉRANCE DANS LA VOCATION



Il est édifiant de voir de jeunes gens se donner au bon Dieu, mais il est encore plus admirable de les voir persévérer dans leur décision.

Cette année, il y a eu malheureusement très peu d'ordinations sacerdotales à Écône, en proportion du nombre d'entrées au séminaire il y a six ans à Flavigny. Dans le passé, il est déjà arrivé qu'il y ait une année avec un nombre important de départs de séminaristes au cours de leur formation. Néanmoins, il semble qu'il y ait davantage de départs depuis quelques années.

Cela doit inciter les séminaristes à réfléchir aux moyens à prendre pour persévérer. Dans sa maternelle sollicitude à l'égard des séminaristes et des prêtres, l'Église a composé une messe spéciale pour la persévérance des appelés au sacerdoce. Les textes de cette messe livrent plusieurs moyens à prendre pour persévérer.

La collecte demande à Dieu de donner aux séminaristes et aux prêtres l'esprit de force et de piété. Par leur assiduité aux offices en commun, les séminaristes et les prêtres conservent le goût des choses de Dieu. Voilà pourquoi l'introït les invite à chercher Dieu : « Cherchez le Seigneur et vous serez forts. » (Ps 104, 3) Cette recherche implique l'éloignement du monde et de son esprit, comme le précise l'épître par la célèbre exhortation de l'Apôtre saint Jean aux jeunes gens : « N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui. Parce que tout ce qui est dans le monde est concupiscence des yeux, concupiscence de la chair et orgueil de la vie ;

or cela ne vient pas du Père, mais du monde. Or le monde passe et sa concupiscence aussi ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. » (1 Jn 2, 14-17)

L'Évangile est tiré du passage du discours après la Cène où Notre-Seigneur se compare à la vigne et compare les membres de l'Église aux sarments (Jn 15, 1-9). Pour porter du fruit, les sarments doivent rester attachés à la vigne. De plus, le vigneron les taille pour permettre à la vigne de donner plus de fruits. Cette taille symbolise les épreuves de la vie que Dieu nous envoie pour notre sanctification. La croix est le don que Dieu fait à ses amis. Lorsque nous l'acceptons, elle nous grandit, même si sur le moment nous ne nous en apercevons pas, mais si nous la refusons, elle nous affaiblit et peut même nous conduire à nous éloigner irrémédiablement de Dieu. Heureusement, Dieu ne nous abandonne jamais le premier. À nous de lui être fidèles. C'est dans la fidélité dans les petites choses que nous nous préparons à la fidélité dans les plus grandes.

Puissent ces réflexions encourager les deux fidèles de la chapelle Sainte-Anne qui vont rentrer à Flavigny comme séminaristes au mois de septembre !

Dans l'article sur le combat spirituel, à la page 2, Mgr Lefebvre leur donne des conseils bien utiles pour commencer leur séminaire sur de bonnes bases. Nous les félicitons pour leur engagement et nous prions pour leur persévérance. Puissent-ils être du nombre des saints prêtres pour lesquels nous prions à la fin de notre chapelet quotidien ! C'est notre vœu le plus cher.

Abbé Patrick Troadec

NOTRE COMBAT

MGR LEFEBVRE

« Notre combat est d'ordre surnaturel. Il s'agit d'un combat contre les puissances spirituelles du démon et des mauvais anges ; c'est un combat de géants. Il ne s'agit pas d'un combat de discussions théoriques, de joutes intellectuelles. Votre engagement comme séminaristes vous a fait entrer dans



« Il faut que la Fraternité produise de saints prêtres. Il le faut absolument. »
(Mgr Marcel Lefebvre)

l'histoire de l'Église pour mener ce combat qui se situe sur le plan surnaturel et donc sur le plan de la grâce. Il faut vous préparer à ce combat par de bonnes études philosophiques, mais aussi par une rénovation de votre nature par la grâce. Vous devez assainir votre nature par la grâce et penser également que c'est la grâce qui atteindra les âmes. Pour convertir les âmes et les faire progresser spirituellement, il faut la grâce du bon Dieu. Et cela, vous ne l'obtiendrez que par la prière, que par le sacrifice, que par la mortification, que par la sainteté vécue¹. »

« Pour mener ce combat, pour mener cette croisade, il faut des hommes ayant des convictions profondes, des hommes ayant la foi, ayant la charité. Il faut des hommes s'apprêtant à tout donner pour concourir au règne et à la victoire de Notre Seigneur Jésus-Christ. Vous vivez à une époque où il faut être des héros ou rien. Vous avez le choix, ou abandonner le combat, ou combattre comme des héros. Il vous faut donc les vertus de ces héros. Vous ne pouvez pas tergiverser, ou alors vous serez abattus dans les premiers combats, vous ne résisterez pas aux multiples attaques du démon. Voyez, même à l'intérieur de la Fraternité, comme le démon essaye par tous les moyens de nous diviser, de nous corrompre, de diminuer nos forces. Très habilement, il arrive à créer des oppositions, des divisions, afin d'affaiblir nos forces². »

« Nous ne devons donc ni céder au découragement, ni ralentir le combat que nous livrons pour contribuer, à la mesure de notre dimension mais de toutes nos forces, au rétablissement du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ sur les cœurs, sur les âmes, sur les familles, sur les nations, qu'ainsi soit restaurée la civilisation chrétienne, puisque

lui-même nous en a donné l'assurance : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.³ » (Mt 16, 18) « Vous êtes prêtres de la Fraternité, dans la Fraternité, pour la Fraternité. Soyez fidèles à cette société qui a vraiment été bénie de Dieu, c'est clair ! c'est évident ! Il est impossible que Dieu n'ait pas béni

tous ces séminaires, tous ces prieurés, toutes ces écoles. Alors demandez-lui de garder l'esprit qui vous a été donné dans vos séminaires. Ne vous écarterez pas de cette voie si vous voulez continuer le bon combat auquel le bon Dieu vous convie. Ce bon combat vous sanctifiera parce que c'est le combat de la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, ce combat par lequel il a eu la victoire. Ce combat, vous allez le continuer pour vous d'abord, pour vous sanctifier personnellement, et aussi pour sanctifier les autres. La croix remise sous nos yeux à la messe, qui continue le sacrifice du Calvaire, c'est là votre programme⁴. »

« Il faut que la Fraternité produise de saints prêtres. Il le faut absolument. Je ne dis pas des saints à canoniser, Dieu seul le sait ! Si vous faites des miracles un jour, c'est bien ! Vous ferez des miracles, mais il faut faire des miracles de conversion des âmes, et cela ne se voit pas. Il faut faire des miracles dans le confessionnal, des miracles par votre zèle pour le salut des âmes. Alors les âmes auront confiance en vous et iront volontiers vous trouver⁵. »

« Vous désirerez convertir les âmes, les ramener à Notre Seigneur Jésus-Christ et, en faisant cela, vous rendrez un service immense à l'Église. Et un jour, avec de la patience, avec de l'humilité, avec de la constance, l'Église vous rendra justice et reconnaîtra le bien que vous aurez fait autour de vous⁶. »

1 - Conférence spirituelle, Écône, 23 février 1975.

2 - Homélie, Écône, 27 mars 1986.

3 - *C'est moi l'accusé*, Éditions Clovis, 1994, p. 250

4 - Homélie, Zaitzkofen, 26 février 1983.

5 - Conférence spirituelle, Écône, 13 janvier 1983.

6 - Homélie, Zaitzkofen, 26 octobre 1980.

À TRAVERS LES ÂGES : LA PROPRIÉTÉ DE TRAONFEUNTEUNIOU

Tout près de Morlaix, les Petites Sœurs de Saint-François occupent cette belle propriété depuis 1986 ! Pourtant, avant elles, Traonfeunteuniou appartient majoritairement à des militaires, dont l'illustre et pieux maréchal Foch. Histoire d'une propriété.



Dans cette grande demeure du XVIII^e siècle, le maréchal Foch reçut aussi de nombreuses personnalités, comme le général John Pershing (1860-1948) et le général Maxime Weygand (1867-1965).

À l'orée d'un bois, une croix gothique dénommée en breton *Croas ar-C'had* (la croix du lièvre) ! Nous sommes à Ploujean, à 2 km de Morlaix, sur la D 46 en direction de Plougasnou. Face à cette croix, de l'autre côté de la route, entre deux grands pilastres, s'ouvre une longue allée qui mène au manoir de Traonfeunteuniou, littéralement « le val des fontaines ». « Grande et basse maison du XVIII^e siècle, elle a gardé avec sa muraille crépie coupée de chaînons de pierre de taille, son fronton central, sa toiture hérissée d'étroites et hautes cheminées, sa cour close d'une balustrade à piliers, tout le cachet architectural de l'époque¹. »

Après un virage à angle droit, au bout de l'allée bordée de hêtres, de tilleuls et de châtaigniers, on aperçoit la chapelle sur la gauche, juste avant la muraille d'entrée de la cour intérieure. Derrière le manoir, un grand jardin potager garni de fleurs permet d'unir l'utile à l'agréable.

LE SEIGNEUR DE GUICAZNOU

Un survol historique permet de découvrir les principales familles qui ont vécu dans le domaine. En 1450, Trofeunteuniou appartenait à Mériadec de Guicaznou, seigneur de Guicaznou et de Primel. La famille de Guicaznou fit passer en 1575 la propriété par mariage à la famille de la Forest, seigneur du Hellès en Lanmeur, gentilhomme de la Chambre du Roi.

En 1661, Catherine de la Forest (1637-1712) se maria dans la chapelle de Trofeunteuniou, dédiée à Notre-Dame de Pitié, à Messire Jean-Baptiste du Trévou

(+1715), chef de nom et d'armes dudit lieu, seigneur de Kersauzon, Baloré, Kerriec. Ils ont plusieurs enfants, dont une fille Renée qui se maria dans cette même chapelle avec Messire Charles-Louis, chevalier, seigneur du Coëtlosquet. Mgr de Baglion de Saillant, évêque et comte de Tréguier, bénit leur union en 1685.

Leur fils, Toussaint du Trévou, seigneur de Breffeillac, se marie le 20 mars 1698 avec Anne Le Borgne de Keruzoret, dans la chapelle Notre-Dame des Fontaines en Saint-Melaine de Morlaix, malgré l'opposition formelle de sa mère. De leur union naît André-Joseph du Trévou, comte de Breffeillac, seigneur de Trofeunteuniou, officier du Roi-Infanterie. Il épouse Marguerite Jégou de Boisalain. Ils eurent quatre enfants, trois fils et une fille. Tandis que deux fils entrèrent dans la marine, le troisième devint officier au régiment de Bourgogne.

PÉRIPÉTIES D'UN LIEUTENANT DE VAISSEAU

Lainé, Sébastien, lieutenant de vaisseau, prit en 1787 le commandement de l'avis Le Papillon, en partance pour une croisière dans les mers de l'Inde. D'après M. Prosper Hémon, « soit que son caractère fut naturellement cruel, soit plutôt que le climat des tropiques joua sur son état mental, il ne cessa de faire subir les plus barbares traitements aux malheureux matelots du Papillon ». Dès son retour à Brest, le 22 novembre 1788, il fut destitué par le ministre de la Marine avec ordre de disparaître. Il vécut trois ans en Angleterre avant de revenir en France et de se mettre en route pour la Bretagne avec l'intention de revenir à Morlaix. Mais, reconnu à Lamballe par des victimes

du Papillon, il est enfermé à la prison du Taureau. Après deux mois et demi d'incarcération, il tente de s'évader en se laissant glisser d'une embrasure au moyen de bandes de drap attachées bout à bout. Parvenu au pied du fort, il tente de rejoindre la côte à la nage, mais, transi de froid, périt noyé en mer.

Son frère Joseph, lui aussi lieutenant de vaisseau, est arrêté et condamné à mort par la commission militaire d'Auray.

Quant à Vincent, le dernier frère, une fois s'être fait rayer des listes des émigrés, il recouvre ses biens après la Révolution, et, en 1813, sa veuve vend le château de Trofeunteuniou et ses dépendances à M. Le Denmat de Resguen pour 80 300 F. Par la suite, la propriété passa par héritage aux Texier-Damas de Saint-Prix, puis aux de la Jaille.

AU TEMPS DU MARÉCHAL FOCH

Après son mariage avec Julie Bienvenüe (1860-1950) en 1883, originaire de Saint-Brieuc, Ferdinand Foch (1855-1929), alors lieutenant-colonel, acheta en 1895 le domaine qui couvrait 66 hectares dont deux fermes exploitées. Fuyant autant que possible le monde et les réceptions officielles, il aimera venir se réfugier dans sa maison des champs pour y passer ses vacances. Il s'occupait à tailler les arbustes, à cueillir des champignons, et à se détendre dans la nature avec ses petits-enfants. Il y reçut de nombreuses personnalités, comme le général John Pershing (1860-1948) et le général Maxime Weygand (1867-1965), lui qui avait acquis une propriété à 5 km de là. Il participa également à quelques fêtes locales bretonnes.

La chapelle Notre-Dame de Pitié, dont le pardon avait lieu le 1^{er} juin, fut rasée par les Allemands en 1940. Elle fut remplacée dix ans plus tard par une nouvelle chapelle dédiée à Notre-Dame du Bon-Secours. Au-dessus du chœur trône une vierge polychrome du XVII^e siècle. Tous les ans, quand c'est possible, une messe y est célébrée le 22 août à la mémoire de Paul Becourt et Germain Foch, tombés tous les deux au champ d'honneur le 22 août 1914.

Une descendante du maréchal témoigne : « Quand la famille Foch était réunie, chaque matin et chaque soir, la Maréchale entourée de ses filles et de ses sept petits-enfants allait dire sa prière en cette chapelle. Le maréchal y allait assez souvent se recueillir. » Il avait une grande confiance en Notre-Dame. Il récitait son chapelet tous les jours. Il raconta : « Maintes fois pendant la guerre, je me suis vu pris. Alors je m'accrochais à Notre-Dame comme un enfant de deux ans s'accroche à sa mère. Elle nous a toujours sauvés. »

En disant cela, peut-être pensait-il à sa Vierge de Traonfeunteuniou dont l'Enfant Jésus, âgé d'environ deux ans, s'accroche au cou de sa mère ?

L'ACHAT DE L'ABBÉ COACHE

Depuis le XVII^e siècle, la propriété de Traonfeunteuniou fut donc occupée essentiellement par des familles de militaires. Il est beau de constater comment la Providence a permis que ce soit des religieuses franciscaines qui aujourd'hui occupent les lieux.

Les Sœurs aussi, de façon discrète et efficace, au cœur de la crise que traverse l'Église, mènent un grand combat, le combat de la foi à la suite du vaillant M. l'abbé Coache (1920-1994) qui leur céda la propriété. En effet, en 1983, la propriété de Traonfeunteuniou fut acquise par lui et, trois ans plus tard, les Sœurs Franciscaines dont la Maison Mère se trouve à Lanorgard, dans la commune du Trévoux, en prirent possession. Prions pour qu'elles soient toujours soutenues par Notre-Dame de Pitié et par Notre-Dame du Bon Secours !

Abbé Patrick Troadec



Le maréchal Foch allait souvent se recueillir dans la chapelle de son manoir de Traonfeunteuniou. Il disait son chapelet tous les jours.



Chaque année, la grande procession du 15 août attire vacanciers et fidèles du nord Bretagne à Traonfeunteuniou.

1 - Louis le Guennec, 1908.

NOTRE-DAME DU MUR : HISTOIRE D'UNE CHAPELLE

Près de Morlaix, une autre chapelle est desservie par les prêtres de la Fraternité Saint-Pie-X : Notre-Dame du Mur. En 1541...

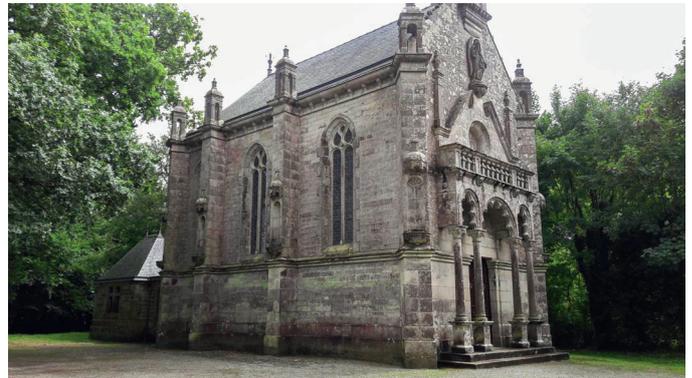
La terre du Mur est une seigneurie qui doit remonter au début de la féodalité. Comme tous les manoirs du Moyen Âge, elle possédait une chapelle. En 1541, elle était située à l'emplacement de l'actuelle ferme qui porte le nom de « La Chapelle ». Les seigneurs en étaient les Cozic de Kerduel et du Locdu. À la fin du siècle, la chapelle se trouva à l'abandon, suite à la non-résidence des châtelains. En 1596, la terre passa aux mains des Kergusay, seigneur de Kergomar. La chapelle fut alors désaffectée. La propriété rejoignit ensuite par mariage la famille Cadouzan. Mais bientôt le propriétaire vendit son domaine à Ollivier Crouézé, seigneur de la Maillardière, qui s'empressa de rebâtir l'édifice. Le 20 juin 1644, Mgr Nouel des Landes, évêque de Tréguier, demanda que l'on bénisse le sanctuaire restauré et permit qu'une messe y soit célébrée une fois par semaine. Messire François Le Gentil, prêtre et recteur de Plouigneau, le bénit le 2 juillet 1645 en présence du sénéchal et premier magistrat au siège de Morlaix. Il fut mis sous la protection de saint Herbot.

En 1715, le clocheton s'effondre. Un voisin récupère la cloche. La chapelle reçoit alors le vocable de Notre-Dame du Vray Secours. En 1772, l'héritière de la terre du Mur, Jeanne-Françoise Crouézé épousa Alexandre de Guernissac. En 1776, le service de messes est encore assuré dans la chapelle du domaine, surtout par des prêtres de Morlaix, mais bientôt la comtesse de Guernissac, voltairienne convaincue, l'aurait laissée tomber en ruines et serait allée jusqu'à se servir des pierres pour bâtir un four à pain¹.

En 1865, une profonde tranchée, qui longe la chapelle actuelle, est creusée pour l'établissement de la voie ferrée Brest-Guingamp, séparant ainsi la chapelle du château.

LE GUERRANNIC, ARCHITECTE

En 1877, Louis de Guernissac, dernier descendant mâle de sa famille, épouse Marie de Lannurien. En 1886, la comtesse demande à Mgr Nouvel, évêque de Quimper et de Léon, l'autorisation de bâtir une nouvelle chapelle. L'architecte Le Guerrannic, de Morlaix, élabore les plans. Elle est construite par l'entreprise Even de Morlaix à l'endroit où elle se trouve actuellement. Elle est bénite le 4 juin 1890, sous le vocable du Saint Nom de Marie et de Notre-Dame du Mur.



La chapelle est de style renaissance, avec un clocheton à dôme et les lanternons qui dominent les contreforts. L'intérieur se limite à une nef avec un chœur relativement réduit. Au-dessus du chœur trône une copie de la statue de Notre-Dame du Mur de Morlaix. Elle a la particularité de s'ouvrir pour laisser apparaître une représentation de la Sainte Trinité. Elle fut sculptée par François Savidan, originaire de Lannion, travaillant à Morlaix. Sur les murs, quelques plaques évoquent le souvenir des parents des châtelains.

À sa fondation, la chapelle fériale dépendait de la paroisse de Plouigneau. La messe y fut célébrée chaque dimanche par un prêtre de Plouigneau pour les fidèles du voisinage, jusqu'en 1961, date où l'abbé Pengam part en maison de retraite. Le pardon est célébré alors le deuxième dimanche de septembre, date proche de la fête du Saint Nom de Marie.

ET LA TRADITION Y FUT MAINTENUE !

Après l'apparition de la nouvelle messe, des fidèles désemparés cherchèrent des prêtres pour célébrer la messe traditionnelle dans cette chapelle. M. l'abbé Pierre Kerebel (+ 1981) la desservit régulièrement puis, très vite, ce sont les prêtres du prieuré de Lanvallay qui y ont célébré la messe, grâce à l'accueil bienveillant de M. et Mme de Penguern. Aujourd'hui, M. et Mme Servin (née Penguern) continuent de mettre la chapelle à la disposition des prêtres de la Fraternité Saint-Pie-x qui viennent la desservir tous les dimanches depuis le prieuré Saint-Yves de Guipavas.

Quand on sait la difficulté qu'ont tant de fidèles pour trouver un lieu de culte traditionnel près de chez eux, on mesure le privilège qu'ont les habitants des environs de Morlaix d'avoir aujourd'hui encore à leur disposition deux lieux de culte pour la messe dominicale, et qui plus est, dans des sites prestigieux.

1 - Le fait est rapporté par l'abbé Pengam, prêtre desservant de la chapelle jusqu'en 1961. Alexandre Cozian, *Le Finistère Marial*, I., 1954, p. 188.



• Du 30 avril au 2 mai

Les scouts et les guides effectuent un mini-camp.

C'est l'occasion pour eux de ranimer la flamme de leur bel idéal, d'autant plus qu'un scout et une guide effectuent leur promesse à cette occasion.

Le camp des guides se déroule à l'abbaye Saint-Guénolé à Landévennec. Le cadre prestigieux, où tant de générations et de générations de moines bénédictins se sont sanctifiées, est un appel à mettre Notre-Seigneur au centre de leur vie. Clotilde Vernier fait sa promesse après la traditionnelle veillée.

Les scouts de la Troupe Saint-Efflam profitent de l'hospitalité des Franciscaines du Traonfeunteuniou pour leur camp de Pâques qui est une belle réussite. Outre la messe quotidienne, le chapelet et les confessions : installés et veillées ont été au programme, avec une belle fin de camp sur l'île Callot où Paul Gourin a la joie de prononcer sa promesse après la messe célébrée dans l'église de l'île.

• Dimanche 4 mai

Jour de joie en ce dimanche 4 mai où sont célébrées les communions solennelles. Trois jeunes de la paroisse de Brest renouvellent solennellement les promesses de leur baptême et s'engagent à être des âmes ardentes au service de l'Église et de la foi chrétienne, dans la voie qu'ils sauront choisir sous le regard de Dieu. La consécration à la Sainte-Vierge et l'offrande symbolique du lys, image de pureté, ont clos la cérémonie.

• Dimanche 11 mai

Activité incontournable d'un prieuré : la kermesse, précieux instant de chrétienté qui est l'occasion de manifester le dynamisme et les liens profonds qui unissent paroissiens et abbés, sous le regard de Dieu. Pas une fausse note grâce à toutes les familles, jeunes et moins jeunes, qui n'ont pas ménagé leurs efforts afin de faire de cette journée une réussite. Vivement l'édition 2026 !

• Samedi 17 mai

Une dizaine de jeunes paroissiens de la chapelle Sainte-Anne de Brest organisent un pèlerinage à pied de Gouesnou au Folgoët. Le temps clément leur permet de profiter au maximum du paysage champêtre tout en égrenant leur chapelet. Cette marche est en même temps un petit entraînement pour le pèlerinage de Chartres-Paris. Après un instant de recueillement devant le splendide vitrail du Rosaire, derrière l'autel central, près de la statue en pierre de Notre-Dame du Folgoët, les pèlerins découvrent les autres vitraux avant d'admirer le beau



calvaire et de s'arrêter à l'extérieur de l'édifice devant la statue de Mgr Freppel, qui avait prononcé l'homélie lors du couronnement de la statue de Notre-Dame du Folgoët en 1888.

• Mardi 3 juin

Les deux cercles du Mouvement Catholique des Familles de Brest se regroupent autour d'un barbecue. Les familles renouvellent leur consécration au Sacré-Cœur en présence de M. l'abbé Troadec et de M. l'abbé Guyon. Cette soirée fort sympathique est l'occasion de remercier M. Cyril Essertel et son épouse pour leur dévouement au sein du Mouvement au cours des six dernières années. M. et Mme de Saint-Louvent assureront l'encadrement du cercle du Bienheureux Julien Maunoir à la rentrée prochaine, tandis que M. et Mme Oulhen continueront de guider le cercle de Dom Michel le Nobletz qui s'est ouvert en début d'année en raison du nombre important de participants, formés de jeunes ménages.

• Vendredi 6 juin

En ce premier vendredi du mois, les élèves de l'école Stella Maris se consacrent au Sacré-Cœur ainsi que les religieuses. Cette année jubilaire à Paray-le-Monial était une occasion à ne pas manquer pour mettre les membres de l'école Stella Maris sous la protection du divin Cœur de Jésus.

• Tro Breiz

Du lundi 3 au samedi 9 août, les pèlerins du Tro Breiz de tradition s'élanceront sur les chemins allant de Saint-Anne d'Auray à la cathédrale Saint-Corentin de Quimper. M. l'abbé Pierre-Yves Chrissent sera l'aumônier de cette étape. Six jours de marche, de prière et de visites sur les pas des sept saints fondateurs !

Contact : trobreizdetradition@gmail.com

LES HONORAIRES DES SACREMENTS

Certains fidèles ne pensent pas à remettre une enveloppe au prêtre lorsqu'ils recourent à lui pour un baptême, un mariage ou un enterrement, ou ne savent pas quel montant lui verser.

Dans les diocèses, le tarif est fixé par l'évêque. À titre indicatif, voici ce qui était réclamé dans le diocèse de Quimper en 2024 : baptême, 75 € ; mariage, 250 € ; enterrement, 180 €.

Cet argent contribue à régler une partie des charges du prieuré. Aussi, les chèques sont-ils à établir au nom du prieuré. Ceux qui n'ont pas les ressources suffisantes ne sont pas tenus de verser la totalité de ces honoraires. Que chacun donne ce qu'il estime pouvoir donner sans se mettre dans la gêne. C'est ce principe qu'évoque saint Paul lorsqu'il écrit aux Corinthiens : « Vous connaissez la générosité de Jésus-Christ : lui qui était riche, il s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté. C'est un avis que je vous donne sur ce sujet. [...] Certes, il n'y a pas à vous mettre dans la gêne pour soulager autrui ; mais le principe d'égalité veut, dans la circonstance présente, que ce que vous avez en trop supplée à ce qui leur manque pour que ce qu'ils ont en trop supplée à ce qui vous manque : ainsi s'établira l'égalité. » (2 Co 8, 9-10 et 13-14)

Par ailleurs, lorsqu'un prêtre effectue un déplacement pour voir un malade ou visiter une personne âgée, le prieuré verse au prêtre 0,35 € par kilomètre effectué. Comme vous le savez, nous sillonnons une bonne partie du département. Ce sont donc des milliers de kilomètres que chacun des prêtres cumule au cours d'une année, ce qui occasionne de fortes dépenses. Aussi, serait-il bon que les fidèles qui le peuvent pensent à dédommager le prêtre lorsqu'il vient leur porter secours. Là encore, le chèque est à établir au nom du prieuré. Nous vous remercions pour votre générosité et vous assurons de nos prières reconnaissantes.





PÈLERINAGE À ROME (19-21 AOÛT) : DANS L'ESPRIT D'UN JUBILÉ

Depuis Boniface VIII, les papes n'ont cessé de rappeler dans leur bulle d'indiction l'esprit qui doit animer les pèlerins en visite à Rome pendant l'Année Sainte.

Dans la bulle de promulgation du Jubilé universel de l'Année Sainte 1900, le Pape Léon XIII écrit : « Rome, ô fils bien-aimés, vous invite avec amour à venir à elle, tous tant que vous êtes et où que vous soyez et à qui il est possible de la visiter. Mais il convient que, dans ce temps sacré, un catholique, s'il veut être conséquent avec lui-même, ne séjourne à Rome qu'avec la foi chrétienne pour compagne.

« Il faut qu'il renonce au spectacle intempestif des choses légères et profanes pour diriger plutôt son esprit vers ce qui peut inspirer la religion et la piété. Et ce qui pourra surtout lui inspirer ces sentiments, ce sera de considérer le caractère naturel de cette cité et la marque divine qui lui a été imprimée.

« Entre toutes les villes de la terre, Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, a choisi la seule ville de Rome pour une mission plus élevée et plus qu'humaine, et il se l'est consacrée. C'est là qu'il a établi, après une longue et mystérieuse préparation, le

siège de son empire ; c'est là qu'il a ordonné que s'élèverait, durant la perpétuité des temps, le trône de son Vicaire... »

En 1925, Pie XI écrit : « À Rome aussi, votre piété trouvera un accès facile aux antiques Catacombes, aux tombeaux des Princes des Apôtres, aux châsses contenant les reliques des plus glorieux martyrs ; ici, il vous sera loisible de visiter les temples élevés par les siècles en l'honneur de Dieu et des saints, chefs-d'œuvre de magnificence et d'art que l'univers a toujours admirés et qu'il admirera à jamais.

« Ces monuments de la religion chrétienne, c'est pieusement, c'est en priant qu'il convient de les visiter ; à Rome, en effet, vous ne devez point vous comporter comme des touristes ou des hôtes ordinaires [...], vous n'aurez en toute votre conduite que le souci de vos intérêts spirituels ».

Et Pie XII, pour l'Année Sainte de 1950, lançait cette dernière invitation :

« Nous vous invitons paternellement à vous rendre à Rome très nombreux durant le cours de l'Année Sainte. Nous disons à Rome, qui pour les chrétiens de toutes nations est comme un seconde patrie. »



CARNET PAROISSIAL

BAPTÊMES

Chapelle Sainte-Anne, le 10 mai : Priscille GUIRAUD.

Lannedern, le 17 mai : Olivia BRIDOUX.

PREMIÈRES COMMUNIONS

Chapelle Sainte-Anne, le 1^{er} juin, Aurore BERTRAND.

Traonfeunteuniou, le 17 avril : Joachim FERNANDEZ ;

le 1^{er} juin : Pio-Joseph de LAMBILLY.

COMMUNIONS SOLENNELLES

Chapelle Sainte-Anne, le 18 mai : Louis-Marie GUIRAUD, Wandrille HEMMER, Hermine PONCHIN.

MARIAGE

Lannedern, le 31 mai : Louis DUFOUR et Blandine FALALA.

FUNÉRAILLES

Chapelle Sainte-Anne, le 30 avril : Mme Louise AUBRY, âgée de 83 ans.

POUR AIDER LE PRIEURÉ : les chèques sont à libeller à l'ordre du Prieuré Saint-Yves.

Pour aider régulièrement le prieuré, vous pouvez utiliser le virement automatique en faveur de notre compte LCL de Brest – IBAN : FR11 3000 2083 2800 0006 0007 H43